

Conseil municipal du 29 janvier 2021

Christian LARGER

Monsieur le maire,

A votre demande, notre conseil a voté le 17 décembre dernier à la majorité la résiliation de la convention liant l'association Les Jardins de Boissy-Saint-Léger à la ville et à l'ASGE.

Les élus d'opposition, l'association, le comité de défense de l'association appuyé par 210 pétitionnaires à ce jour vous ont demandé de revenir sur ce vote.

On peut entendre que la collaboration entre l'association et la ville ou ses services ait été l'objet d'incompréhension.

Il est cependant extrêmement regrettable que vous-même et votre majorité ayez décidé de briser un collectif sans tenter de lever ces possibles incompréhensions par un contact direct avec les membres du bureau de l'association, sans exploiter les possibilités contractuelles de recherche amiable de règlement de conflit, sans faire appel à une conciliation.

Votre choix a remis en cause le fonctionnement autonome d'une association, a créé du désordre, a provoqué un conflit qui laissera des traces.

Nous pouvons encore sortir la tête haute de ce conflit. S'il vous plait, annulez la délibération ayant résilié la convention, engagez un vrai dialogue.